

# Tribune libre

Espace réservé à l'expression des groupes représentés au Conseil Municipal conformément à l'article 9.1 de la Loi démocratie de proximité.  
Les textes publiés dans cette Libre Expression relèvent de la seule responsabilité des groupes signataires.  
Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Carbonne.

## Groupe de la majorité municipale

### Contraintes et orientations budgétaires

Les débats du Conseil Municipal sur les orientations budgétaires pour 2007, confirment une situation financière saine avec en particulier un niveau d'autofinancement suffisant sur le plan des investissements.

Mais depuis 2 ans sont apparues des contraintes d'ordre financier liées à la loi de décentralisation de 2004, contraintes touchant toutes les collectivités : Conseil Régional, Conseil Général, Communes. « La loi de décentralisation de 2004 qui est en fait une fausse décentralisation mais une vraie défausse, portait en germe les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui » déclarait récemment le Président du Conseil Régional, Martin Malvy.

L'État entend réduire son train de vie et ses déficits en poussant les collectivités locales à faire le chemin inverse, c'est à dire emprunter pour financer des investissements ou des politiques dont ils se désengagent.

Ce désengagement financier de l'État vis-à-vis des collectivités vient d'être illustré par le plafonnement de la taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée votée en décembre 2006.

La compensation de l'état est très défavorable aux communes. Elle sera seulement égale chaque année au produit des bases de taxe professionnelle plafonnée par le taux de référence de l'année en question.

Ce plafonnement n'est pas compensé à l'euro prêt (pour la commune

de Carbonne ce plafonnement pour 2006 représentera 66000 € de moins à percevoir)

L'Etat entend réduire les prélèvements obligatoires surtout pour les plus riches, tout en conduisant les collectivités à augmenter les leurs.

C'est ce que ne souhaitent pas vos élus dont un des premiers soucis est de ne pas augmenter les impôts locaux (la taxe d'habitation reste une des taxes les plus modérées du département).

Des travaux et investissements ont été retardés à cause de ces difficultés de financement, ainsi l'aménagement de la place de la République a été réduit, la réfection des rues de l'Église et du sculpteur Abbal ont été reportés.

Pour une ville durable, face à la menace climatique.

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera urbain ; en 2006 la moitié de la population mondiale vit dans les villes, en 2030 elle passera à 2/3. En France, les quatre cinquièmes de la population vivent déjà en ville et la moitié dans les villes de moins de 10 000 habitants.

Les petites villes comme Carbonne, situées près des grandes villes, continueront d'attirer des citadins, avec plus de logements et aussi des déplacements – à l'origine de la moitié des émissions de gaz à effet de serre, ces consommations d'énergie absorbent les 2/3 de la consommation du pays.

La France s'est fixé pour objectif de

diviser par quatre ses émissions à l'horizon 2050, et c'est au niveau local surtout et de la ville en particulier qu'il est temps de commencer à agir.

Comment ? dans la construction de nouvelles habitations et la rénovation des anciennes où le chauffage représente les 2/3 des besoins d'énergie. Il s'agit de limiter les déperditions thermiques par une meilleure isolation avec des matériaux sains dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), avec une label HPE (Haute Performance Énergétique). Des aides publiques accompagnent cette demande : fiscalité, subventions, prêts bonifiés).

La commune peut inciter dans le cadre du futur PLU, des règles de construction en préconisant par exemple l'isolation pour les nouvelles constructions.

La commune, avec la Communauté de Communes du Volvestre, a donné l'exemple avec la Zone Activistre où un certain nombre de bâtiments dont l'Hôtel d'Entreprises répondent à cette exigence HQE.

Un autre moyen de limiter les émissions de gaz à effet de serre est de lutter contre la dépendance automobile en favorisant l'usage des transports publics (trains – bus) et du vélo par des pistes cyclables, et de la marche à pied, si bénéfique pour notre santé.

*Pour le groupe majoritaire,  
Bernard Bros.*

## Groupe « Carbonne ma Ville »

Cette année sera l'année des élections présidentielles puis législatives qui nous espérons mettront au pouvoir des femmes et des hommes de valeur.



Extrêmement médiatisés ils n'en resteront pas moins lointains : c'est donc en qualité d'élus de proximité que depuis mars 2001 je me suis investi.

Initialement élus pour 6 ans, vos représentants les plus proches, les conseillers municipaux et leur maire auraient dû être renouvelés ce printemps 2007 et leur bilan de mandat clôturé au 31 décembre 2006.

Un an de plus leur étant exceptionnellement accordé, j'ai décidé de vous présenter avant le 30 Mars 2007 (un an avant le Scrutin municipal) la liste de «Carbonne, ma Ville», ce qui nous permettra de nous connaître, voire de nous rencontrer.

Que nous soyons nés à CARBONNE ou que nous ayons choisi d'y vivre, nous aimons CARBONNE. Nous pensons à tous ceux qui ont façonné cette ville. Nous rendons hommage au Maire actuel élu depuis 1977 (cinq mandats de six ans), mais pour poursuivre un progrès durable, avec une équipe

ouverte, rajeunie et dynamique, nous avons choisi de leur succéder en briguant vos suffrages lors des élections municipales de mars 2008.

Je suis un centriste modéré, humaniste. Sur le plan personnel et professionnel, je sais aussi qu'il est important que vous sachiez qui je suis.

J'utiliserai donc l'année 2007 pour véritablement me présenter et présenter mes colistiers.

Les membres de mon équipe se définissent de gauche, du centre et de droite, ils ont comme point commun la tolérance, l'écoute et la volonté de réussir à vous servir.

« Notre coup de Gueule sera t-il le vôtre ? »

Dans son éditorial du 107 de juillet 2006, notre maire actuel évoquait « la nécessité de mettre en place le plan local d'urbanisme, opération complexe qui engage le schéma de développement de CARBONNE pour 20 ans »

Pour « Carbonne, ma ville » cette décision est la plus importante depuis 30 ans.

C'est pourquoi nous proposons que les Carbonnais expriment, par leur vote de mars 2008, leur choix d'équipe et de projet.

Le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) après un vrai débat, deviendrait un des enjeux majeurs de votre vote lors des prochaines municipales.

Ma conviction, c'est qu'il faut sortir du clivage gauche droite dans lequel les «politiques» nous enferment.

Ma conviction c'est que l'éducation doit être notre priorité. L'éducation sera notre vraie solution à tous !

*«La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents».* GANDHI.

Bernard BENAC, tous les membres de son équipe « Carbonne, ma ville » vous présentent leur meilleurs vœux pour une année 2007 d'espérance et de paix.

Contact : Bernard BENAC. Tél. : 05.61.87.57.41.  
Courriel : [b.benac@wanadoo.fr](mailto:b.benac@wanadoo.fr)

Contact : Carbonne, ma Ville.

[www.carbonne-maville.fr](http://www.carbonne-maville.fr)

Courriel : [carbonne.maville@wanadoo.fr](mailto:carbonne.maville@wanadoo.fr)